Envoyé en préfecture le 21/12/2021

Reçu en préfecture le 21/12/2021

Affiché le

ID: 074-257400135-20211201-D2021_034-DE



N° 2021 - 034

République française - Département de la Haute-Savoie

Syndicat Intercommunal de Flaine EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du Mercredi 1 décembre 2021

Objet: Tarifs parkings

L'an deux mille vingt-et-un,

Le 1 décembre à 18 h 30,

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni dans les bureaux de la Mairie d'Araches-La-Frasse en séance publique sous la présidence de M. Johann RAVAILLER.

Etaient présents :

Arâches : Jean-Paul CONSTANT, Marjolaine LEVEQUE, Rozenn DURAND, Inès NAVILLOD

Magland : Johann RAVAILLER, Stéphanie FERRAND, Jeanne VAUTHAY, Laurène CAUL-FUTY, Sabine TOUNA, Kader KHADRAOU

<u>Etaient excusés :</u> Peter JULES, Julien DELEMONTEX, Sophie DEPOISIER, Gwenaël RUAU

Marjolaine LEVEQUE a été élue secrétaire de séance.

En exercice: 10

Date de convocation : 24/11/2021

Présents: 10

10

Date d'affichage : 25/11/2021

Votants: 9

Votes pour: 9

Votes contre: 0

Abstention: 0

Monsieur le Président présente des modifications de tarifs des parkings gérés par le Syndicat Intercommunal de Flaine.

Les tarifs proposés à partir du 04/12/2021 sont repris dans le tableau ci-dessous.

Envoyé en préfecture le 21/12/2021

Reçu en préfecture le 21/12/2021

Affiché le

ID: 074-257400135-20211201-D2021_034-DE

	DESIGNATION	TARIFS TTC
STATIONNEMENT		
PARKINGS EXTÉRIEURS P1/P1BUS/P2/P5/P3 :	12 Premières heures	5,00 €
	au-delà de 12h, et par tanches de 24heures	10,00 €
ZONE STATION	de 3h30 à 19h00	1h30 Gratuit
	Le quart d'heure sulvant	3,00 €
	Le deuxième quart d'heure suivant	6,00 €
	Le troisième et quatrième quart d'heure suivant	0,00 €
	les heures sulvantes (pour chaque nouvelle heure : 9,00€ le premier quart d'heure, gratuit les trois sulvants)	9,00 € / heure
	de 19h00 à 3h30 si entrée après 19h	Gratuit
	les heures sulvantes	9,00 € / heure
TICKET PERDU PARKINGS	avec Justificatif (forfalt RM)	temps réel
	sans justificatif	65,00 €
TICKET PERDU ZONE STATION	avec Justificatif (heure précise arrivée vérifiée)	temps réel
	sans justificatif	216,00 € soit 24h à 9,00 €/h
DÉGRADATION VOLONTAIRE	forfait barrière cassée	300,00 €
FRAUDE	passage en force ou soulèvement de barrière	300,00 €
	forfalt "mauvals cycle"	20,00 €
TICKET JOURNÉE	zone station réservé aux entreprises extérieures	20,00 €
ABONNEMENTS		
SUPPORT CARTE ABONNÉ		4,00 €
FORFAITS	forfalt salson hiver parkings P2/P3/P5	230,00 €
	forfalt salson hiver parking PO	50,00 €
	carte à décompte par tranche de 100h	17,00 € / 100 heure
	accès propriétaire garage en zone station et P2	Gratuit
PROFESSIONNELS STATION	libre circulation en zone station été/hiver 24h/24h	150,00 €
	libre circulation en zone station été/hiver 24H/24H VSD	70,00 €
	forfait salson hiver parkings P2/P3/P5 - réservé aux commerçants avec "pas de porte" à Flaine à raison de 1 place maximum	75,00 €
EMPLOYES STATION OU RESIDENCE PRINCIPALE A FLAINE	places chainées le long du CD 106 (résidents) N° -1 à -28	50,00 €
	places chainées le long du CD 106 (résidents) N° 1 à 159	75,00 €
	forfalt salson hiver travailleurs journaliers (non-résidents) parking P1	75,00 €
	forfalt salson hiver parking P5 (40 places uniquement pour DSF)	75,00 €
PARKING P7 CAMIONS AMÉNAGÉS SAISONNIERS	forfalt mensuel Hors Charges	50,00 € / mols
LIVREURS	forfait salson été / hiver de 5h à 9h	20,00 €
VEHICULES PARTICULIERS	pomplers, gendarmerle, ST commune, G.I.C G.I.G	Gratuit
	accès libre en zone station et sur les parkings	

Après avoir délibéré, le Comité Syndical approuve ces tarifs

Pour copie conforme au registre Le Président, M. Johann RAVAILLER